

Un bien triste cadeau de fin d'année pour les fonctionnaires fédéraux !

Le droit « gêne » le management ?

Un mot, un geste... Le gouvernement fait le reste : ET... le droit s'adapte au management !

Ainsi de nouvelles règles sont prévues à brève échéance en matière de :

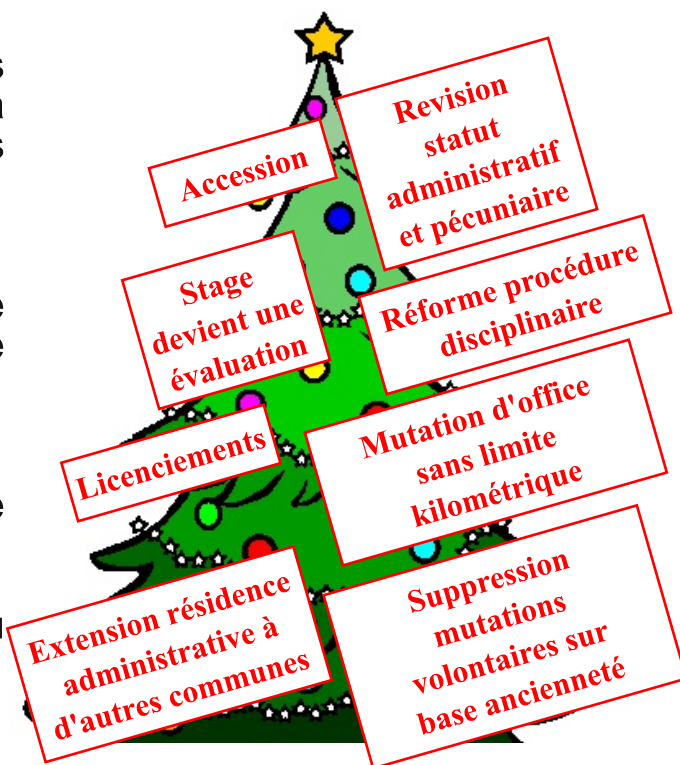
- Résidence administrative (élargie à un rayon de 25 km !)
- Mutation (au profil et plus à l'ancienneté, « d'office ! »)
- Régime disciplinaire (procédure light au détriment des droits élémentaires de la défense)
- Etc.

Face aux économies imposées, toutes ces mesures visent essentiellement à « optimiser le fonctionnement des travailleurs ».

Le personnel devient une simple « variable d'ajustement », hyperflexible et déplaçable à volonté.

Qu'en est-il de nos droits et de notre bien-être ?

Ce ne sont les préoccupations ni du management, ni du gouvernement...



Pour plus d'informations, contactez votre délégué(e).